

DEMANDE DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS COMPLEMENTAIRES DE CHÔMAGE TEMPORAIRE POUR CAUSE D'INCENDIE DANS L'ENTREPRISE

A retourner au :
FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES
POUR LA RECUPERATION DES METAUX (S.C.P. 142.01)
BluePoint Brussels
Boulevard Auguste Reyerslaan 80, 1030 Brussels
T 02 474 07 26 – info.fonds142@denuo.be

--	--

A COMPLETER EN MAJUSCULES SVP

CADRE À REMPLIR PAR L' EMPLOYEUR	<p>Nom ou raison sociale de l'employeur :</p> <p>Adresse : N° Postal : Localité :</p> <p>N° O.N.S.S. complet : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> Tél. :/.....</p> <p>L'employeur soussigné déclare sur l'honneur que l'ouvrier(ère) ci-dessous :</p> <p>1° est engagé par ma firme depuis le</p> <p>2° est occupé (e) à temps plein occupé (e) à temps partiel (biffer la mention inutile) en cas de temps partiel spécifier le régime :</p> <p>3° que l'ouvrier(ère) ci-dessous a été mis en chômage temporaire pour cause d'incendie dans l'entreprise* (force majeure, article 26 de la loi relative aux contrats de travail) à la date du.....jusqu'au.....inclus.</p> <p>Nom, prénom :</p> <p>N° de registre national :</p> <p>Rue : n°</p> <p>Code postal : Localité :</p> <p>Date :/...../.....</p> <p style="text-align: right;">Signature : Cachet de la firme</p> <p><small>* Pour le chômage temporaire à partir du 1/09/23, il n'est plus nécessaire de compléter le formulaire pour le chômage temporaire sur base des articles 50 (intempérie) et 51 (raisons économiques) de la loi relative aux contrats de travail. Le calcul sera réalisé automatiquement pour tous les ouvriers. Le formulaire reste nécessaire en cas de chômage temporaire pour cause d'incendie (force majeure).</small></p>
---	---

A COMPLETER PAR L' OUVRIER(ERE)	<p>MODE DE PAIEMENT SOUHAITE PAR L'OUVRIER (ERE) :</p> <p>COMPTE N° : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/></p>
--	---

A COMPLETER PAR L' ORGANISME DE CHÔMAGE	<p>Je soussigné,</p> <p>préposé de l'organisme de paiement.....</p> <p>atteste que l'ouvrier(ère) susmentionné(e) a bénéficié des allocations de chômage temporaire pour cause d'incendie</p> <p style="text-align: right;">jours entiers (*)</p> <p>du <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> au <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> soit <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> demi-jours (*)</p> <p style="text-align: right;">(*) Barrer l'inutile</p> <p>CACHET <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/> A/...../.....</p> <p style="text-align: right;">Signature</p>
--	--

REMARQUE
L'ayant-droit et l'Organisme de Paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, spécialement le numéro de registre national, et, éventuellement d'en demander la rectification suivant la procédure prévue.
Les données personnelles que vous fournissez via ce formulaire sont traitées par le Fonds social des entreprises pour la récupération des métaux. Ces données personnelles sont traitées conformément aux dispositions du Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Le Fonds social traite les données personnelles dans le cadre de son obligation légale du versement d'avantages sociaux, le financement de la formation professionnelle et de la sécurité et la santé des salariés. Les données personnelles sont collectées et conservées aussi longtemps que cela est nécessaire et pendant au moins 7 ans. Vous avez le droit de demander l'accès à vos propres données personnelles. Vous pouvez demander vos propres données personnelles, les consulter et, si nécessaire, les faire corriger. Vous pouvez toujours exercer vos droits via privacy@denuo.be.
Vous pouvez consulter plus d'informations sur notre politique en matière de protection des données personnelles via notre déclaration de confidentialité sur denuo.be/fr/politique-de-protection-de-la-vie-privee-du-fonds-social-14201